



PROFIL DE POSTE : Psychologue Clinicien
SERVICE DES URGENCES ADULTES – SERVICE DE MEDECINE INTENSIVE REANIMATION
Pôle PUMA

Rédigé par : Dr Nicolas Terzi, Dr Carole Paquier
Vérifié par : Pillot Christel
Approuvé par : Pr. Carole Schwebel

I. OBJET

Ce profil de poste décrit les missions, les activités, les relations professionnelles, les compétences et/ou les capacités requises ou à développer de Psychologue Clinicien au Service des Urgences Adultes nord du CHU de Grenoble ainsi qu'au Service de Médecine Intensive Réanimation. Il renseigne également au sujet des conditions d'exercice.

Prérequis réglementaire pour exercer le métier :

- Licence de psychologie et Master 2 ou DESS de psychologie (clinique, psychopathologique)

II. CHAMP D'APPLICATION

Secteurs: **Service des Urgences Adultes : ZES et UHCD**, RCH bas Hôpital Michalon, site nord
Service de Médecine Intensive Réanimation - Réanimation Médicale et USC – 3eme étage et 4eme B.

III. MISSIONS DE L'ETABLISSEMENT – MISSIONS DES SERVICES

► Missions de l'établissement :

- Accueil, diagnostic, soins et prises en charge 24H sur 24 pour des personnes présentant des problèmes de Santé.
- Enseignement et recherche.

► Missions des Services :

Service des Urgences Adultes

► Accueil, prise en charge diagnostique et thérapeutique et orientation (retour au domicile, hospitalisation) des patients H24, tous les jours de l'année.

Les patients sont de toute gravité confondue.

Pour se faire, l'équipe médicale travaille en lien avec les paramédicaux et des non médicaux.

Service de Médecine Intensive Réanimation

► Missions spécifiques Réanimation Médicale :

- Prise en charge du patient en détresse vitale ou en situation de risque vital aigu, du fait d'une ou plusieurs défaillances organiques sévères. Prise en charge de patients inconscients ou sédatisés et le plus souvent lourdement appareillés.
- L'encadrement en Réanimation Médicale est organisé sur la base d'un binôme de Cadres. La répartition des tâches entre les deux Cadres est organisée sur la base de compétences complémentaires et d'une polyvalence effective.

► Missions spécifiques de l'USC

- Accueil de patients présentant un risque évolutif de défaillance aiguë et/ou une prise en charge lourde nécessitant d'être monitorisés.
- Prise en charge de patients dont l'état, au sortir d'une ou plusieurs défaillances vitales, est sévère ou instable pour permettre un retour dans une unité d'hospitalisation classique.

► **Exigences institutionnelles**

Chaque agent est tenu au secret professionnel, au devoir de discrétion professionnelle et au respect des règles de confidentialité.

Il a également l'obligation de se former.

► **Lieu d'exercice possible** : Site Nord.

IV. ACTIVITE DE LA PSYCHOLOGUE CLINICIEN

Missions générales du psychologue hospitalier :

Il conçoit, élabore et met en œuvre les moyens et techniques correspondant à la qualification issue de sa formation. Il étudie et traite au travers d'une démarche professionnelle propre, les rapports réciproques entre la vie psychique et les comportements individuels et collectifs afin de promouvoir l'autonomie de la personne. Il contribue à la détermination, à l'indication et à la réalisation d'actions préventives et curatives.

Les activités spécifiques au poste :

► **Activité Clinique** :

1/ Rôle auprès des équipes

- Formalisation des temps d'échanges collectifs par des mini-staffs (heures et jour à définir) afin d'accompagner quotidiennement les équipes dans certains questionnements de situation complexe.
À la demande, pouvoir accompagner des soignants lors de moments douloureux ou de violence.
- Se coordonner, si besoin, pour travailler en collaboration avec la psychologue du travail et/ou le médecin du travail du secteur (alerte RPS, action de prévention santé au travail).
- Accompagner les équipes dans la prise en charge des patients et des familles en situation difficile.
- Aide à l'annonce du diagnostic grave (fin de vie, décès, handicap, prélèvement et don d'organes...).
- Mise en place d'entretiens individuels avec les personnels.

2/ Rôle auprès des patients ou de leur famille

- Pour le secteur de la MIR aider les familles lors des décès/diagnostics et complications inattendues ou lors de prises en charge complexes (patient en situation de souffrance psychique ...).
- Soutien psychologique et accompagnement des patients et/ou de leur famille en situation de détresse psychique (angoisse, sidération, stress ...).
- Permettre une médiation dans les situations où la communication soignant/soigné est difficile.

► **Activité Clinique Institutionnelle**

- Participation aux réunions au sein des unités.
- Participation aux commissions de l'établissement en lien avec le poste.
- Participation au Collège des psychologues.

► **Activité FIR**

- Possibilité de participation à des formations, cours, colloques, travaux de recherche ...
- Formation personnelle.
- Supervision ou intervision personnelle.

► **De façon spécifique pour la Réanimation Médicale et USC** :

- Prendre en charge et suivre les patients hospitalisés dans le service.

- Prendre en charge l'accompagnement des familles en difficulté.
- Prendre part au staff éthique le mercredi.
- Accompagner des projets, en collaboration avec l'équipe médicale et paramédicale.

Les compétences spécifiques :

- Compétences relationnelles indispensables : aptitude à l'écoute, l'animation et la négociation.
- Les compétences requises, sont liées avant tout à l'activité propre à la réanimation avec son caractère invasif, dans des situations difficiles et traumatisantes. Les questions de la mort et de la fin de vie sont omniprésentes.
- Une expérience en milieu hospitalier nous semble nécessaire pour aborder les patients et leurs pathologies lourdes.
- Un désir de participer à des projets de recherche.

V. COMPETENCES ET/ OU CAPACITES REQUISES ET/OU A DEVELOPPER

Connaissances :

- Connaissance/apprentissage informatique.
- Connaissance des activités pratiquées du secteur dans lequel il travaille et des consignes particulières.
- Connaissances en psychologie clinique et psychopathologique
- Connaissance en clinique de groupe
- Connaissances en gestion du traumatisme psychologique et situation aigue

Capacités relationnelles et compétences :

- Capacités à travailler en équipe pluridisciplinaire.
- Compétences relationnelles : aptitude à l'écoute, l'animation et la médiation.
- Garantir une approche bienveillante pour tous et de la discrétion envers le public accueilli.
- Une expérience en milieu hospitalier est nécessaire,.
- Contribuer au diagnostic sur le fonctionnement psychique du patient.
- Observer, écouter et analyser la situation, le discours des personnes.
- Ajuster la thérapeutique en fonction du patient et de son environnement familial.
- Rédiger des notes cliniques et des rapports d'activité.
- Adapter sa pratique professionnelle aux situations rencontrées.
- Gestion des situations de crise.
- Autonomie d'exercice et choix des modes d'intervention.
- Actualisation permanente des connaissances, travail sur son implication personnelle.
- Formaliser et transmettre son savoir professionnel (soignants - étudiants).

VI. RELATIONS PROFESSIONNELLES SPECIFIQUES AU POSTE

Rattachement hiérarchique : Direction des Ressources Humaines.

Rattachement fonctionnel : Chef de Clinique Universitaire.

Relations fonctionnelles

Les relations professionnelles spécifiques au poste :

Pôle PUMA ou Unités Fonctionnelles

- Chef de Pôle.
- Responsables médicaux du service.
- Cadre Supérieur de Santé.
- Cadres de santé.

- Cadre administratif.
- Secrétariats du Pôle.

Institution, CHU. :

- Les assistantes sociales dédiées aux services.

Travail de liaison :

- Services sociaux, éducatifs et judiciaires.
 - Réseaux de ville et associations (CMP, psychiatres et psychologues libéraux ...).
 - Groupe de pairs (analyse de la pratique, groupe de travail, Collège des psychologues et Université).
- CONDITIONS DE TRAVAIL DU POSTE

Poste à pourvoir : 40% au Service des Urgences Adultes et 40 % en Médecine Intensive et Réanimation.

Horaires:

- Horaires cadres à adapter au fonctionnement des 2 services ce qui nécessite une certaine disponibilité
- Astreinte : non
- Garde : non
- Travail dimanche et jours fériés : non
- Contraintes particulières

Conditions particulières :

Respect du règlement intérieur du CHUG.

VII. DOCUMENTS ASSOCIES

Document externe :

PSYCHOLOGUE CLINICIEN : Répertoire opérationnel des métiers et des emplois (R.O.M.E) K1104

PSYCHOLOGUE HOSPITALIER : Répertoire des métiers de la FPH Code Métier 10P10

Documents internes :

- Le règlement intérieur
- Le guide de la réglementation du temps de travail